



Accident corporel non responsable

Par **FabriceM**, le **22/02/2020 à 16:36**

Bonjour

Le 9 mars 2019 j'ai été victime d'un accident corporel quand une voiture m'a renversé alors que je roulais à vélo dans le cadre de mon activité de livreur à vélo.

J'ai reçu trois semaines plus tard l'argent pour les dégâts matériels et une provision de 500€ pour les dégâts corporels.

Le 25 septembre 2019 j'ai vu l'expert médecin de l'assurance du mec m'ayant renversé à savoir la MACSF.

Quelques jours plus tard la consolidation a été confirmée et fin décembre 2019 j'ai reçu une première proposition que j'ai refusée car la perte financière suite à mes quinze jours d'arrêt de travail n'avait pas été prise en compte.

J'attends la deuxième proposition mais je trouve le délai très long.

J'aimerais connaître votre opinion. Sachant que c'est un médecin urgentiste qui m'a renversé même si je n'ai appris sa fonction que trois jours plus tard lors du constat.

Apparemment c'est sa femme qui a appelé les secours même si ces derniers sont venus suite à mon appel. Mais j'ai des doutes là dessus car je n'ai eu cette information que par l'intermédiaire du conseil de l'ordre des médecins.

Merci de votre aide.

Bien cordialement

Fabrice Morandeau

Par **Tisuisse**, le **23/02/2020 à 06:33**

Bonjour,

Ce médecin urgentiste était en mission d'urgence dans un véhicule du SAMU-SMUR ou autre ?

Si vous voulez obtenir satisfaction, dans votre cas, confiez votre affaire à un avocat. La MACSF est la Mutuelle d'Assurance du Corps Sanitaire Français donc une mutuelle qui est du côté des médecins.

Par **FabriceM**, le **23/02/2020** à **07:44**

Bonjour. Non il était dans une voiture normale. J'ai relancé l'assurance du mec et j'attends le 8 mars comme je leur ai dit avant tout de prendre une décision sur le sujet.
Merci

Par **Chaber**, le **23/02/2020** à **10:44**

bonjour

Au titre de la loi Badinter vous devez être indemnisé de TOUS vos préjudices. Seul, face à un assureur il est difficile de se défendre pour les indemnités proposées